



PENSER  
VOYAGER  
VIVRE

# AUTREMENT



## La fabrique des pauvres

*L'idée que la pauvreté a des causes sociales n'a émergé qu'avec les Lumières, rappelle l'historienne Laurence Fontaine. Reste que le mépris à l'égard des plus précaires persiste.*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur les routes du royaume de France, dans les villes et les campagnes, un petit peuple de vagabonds, porteurs d'eau, affaneurs, garçons drapiers, maçons, blanchisseuses, boutonniers, tireuses de corde, buandières ou domestiques tentait de survivre. Ils travaillaient ou chômaient, étaient parfois itinérants. Consubstantielle au travail mal payé et aux crises, la pauvreté rongait le



royaume. Au point d'interpeller les élites : pour aider l'État à trouver des solutions, un concours fut même lancé par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Châlons-sur-Marne, en 1777... Dans son dernier essai, le lumineux *Vivre pauvre*, l'historienne Laurence Fontaine, directrice de recherche à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), revient sur cet épisode, restitue les parcours des indigents de l'époque et décortique les raisons et les manifestations de la pauvreté endémique. Il y apparaît que bien des aspects du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme l'économie parallèle, les inégalités, le microcrédit ou la désocialisation, restent d'actualité trois siècles plus tard.

**Comment le projet d'un concours d'idées pour lutter contre la pauvreté a-t-il émergé ?**

Longtemps, la royauté ne s'est occupée que du régulier, c'est-à-dire de la sécurité et de l'administration ; les affaires sociales sont alors dévolues à l'Église, qui comptabilise les gens de la naissance à la mort et traite de la pauvreté. Pour cette dernière, la royauté se contente d'une seule réponse, l'enfermement : on place les indigents à l'hôpital, dans des asiles ou des établissements appelés « dépôts de mendicité »... Pour la région de Paris, les mendiants vont à Bicêtre (où se trouvent à la fois un hôpital, un asile et une prison), les filles publiques sont incarcérées à la Salpêtrière, créée en 1656. Quant aux descriptions des dépôts de mendicité, elles sont terribles : la mortalité y est effrayante, les épidémies prolifèrent, les médecins ne veulent même pas y aller et les

curés refusent d'y donner l'extrême-onction... Évidemment, ces dispositifs ne résorbent rien, la société étant une fabrique de mendiants. Le sujet est en train de devenir une question sociale – à tel point qu'en 1789 Jean-François Lambert, futur membre du Comité de mendicité pendant la Révolution, blâmera la concentration de la propriété et la cupidité dans tous les ordres qui ont transformé la France en une « grande manufacture de pauvres », qui ne sera bientôt plus qu'un « grand hôpital »... Face à l'ampleur du problème, l'État va accepter de s'ouvrir à d'autres expertises que la sienne, et en 1777 l'Académie met donc au concours cette question du traitement de la pauvreté ; elle recueillera cent vingt-cinq contributions : des mémoires, textes de réflexion, propositions.

**Le concours est ouvert aux trois ordres : aristocratie, clergé et tiers état...**

C'est surtout le tiers état qui y contribue. Les participants rendent leur copie avec une petite devise en latin et sont censés y indiquer leur nom et leur adresse. Une bonne dizaine ne l'a pas fait, des anonymes qui formulent des idées assez hardies ; mais comme on ne doit remettre en cause ni la royauté ni le gouvernement, les réflexions suggérant qu'il faut changer le système politique ne sont pas retenues. Par ailleurs, à part quatre ou cinq, tous soutiennent qu'il faut éduquer les pauvres, les surveiller. On retrouve ici une notion très ancienne selon laquelle les pauvres n'appartiendraient pas à la même race que le reste de la population – on les com-

**À LIRE**

**Vivre pauvre. Quelques enseignements tirés de l'Europe des Lumières,** éd. Gallimard, coll. NRF Essais, 512 p., 24 €.

pare à des animaux. Ils sont pires que les singes : des « frelons »... Toutefois, sur le terrain, il existe une solidarité au sein des classes populaires, qui savent bien que cet état de pauvreté plane sur elles comme une menace permanente. L'empathie se manifeste envers ceux qui essaient de se débrouiller grâce à de petits larcins ou un peu de contrebande. À Paris, la population peut se dresser pour protéger un vendeur ambulant : en février 1751, des centaines de personnes empêchent des maîtres pelletiers-fourreurs d'arrêter un colporteur de peaux de lapin.

**Comment définit-on alors la pauvreté ?**

Elle peut être structurelle, en raison de l'impossibilité absolue de travailler – à la suite, par exemple, d'accidents du travail –, ou conjoncturelle, en raison des crises frumentaires (du blé) ou du chômage. En 1788, Condorcet, philosophe et homme politique, définira le pauvre comme « celui qui ne possède ni biens ni mobilier [et qui] est destiné à tomber dans la misère au moindre accident ». La manière dont certains la classifient traduit la façon dont ils entendent la traiter : les « pauvres domiciliés », par exemple, qui n'ont pas de travail l'hiver et doivent mendier pour nourrir leur famille, sont considérés autrement que les vagabonds ; ils portent d'ailleurs parfois sur eux un papier du curé du village pour échapper à l'arrestation. Mais les frontières entre les catégories – pauvres domiciliés, mendiants, vagabonds... – sont poreuses. Les chaudronniers auvergnats, les peigneurs de chanvre du Dauphiné, les cardeurs de laine, les scieurs de long qui se déplacent, voire les maîtres d'école, les soldats, les maçons ou colporteurs, exercent des métiers très exposés aux conjonctures et peuvent passer d'une catégorie à une autre.

**Vous soulignez aussi l'importance de l'économie parallèle...**

La pauvreté est consubstantielle au travail. Entre 1698 et 1791, toutes les entreprises traversent des crises, comme celles de la soierie lyonnaise. Les salaires sont très irréguliers et insuffisants. De plus, certains discours soutiennent qu'il ne faut pas trop payer l'ouvrier, afin qu'il ne glisse pas dans la paresse. En 1754, le directeur

**« Pour les indigents, la royauté se contente d'une seule réponse, l'enfermement : l'hôpital, l'asile... »**

de la chambre de commerce de Lyon affirme qu'augmenter les salaires, « c'est rendre l'ouvrier plus indépendant qu'il ne l'est déjà, le mettre à même de se faire surpayer la façon, lui fournir par là le moyen de se livrer à la débauche et de ralentir son travail ». Il faut donc discipliner le peuple, lui imposer le travail, juste pour qu'il puisse se nourrir. Pour beaucoup, l'économie informelle s'avère indispensable et les plus démunis déploient une énergie stupéfiante: l'artisanat à domicile comme la vente ou revente de petits produits sont pratiqués par tous ceux qui sont rejetés des cadres légaux du travail et n'ont pas de gagne-pain assuré. À commencer par les femmes qui, pour gratter trois sous, déploient une science de la survie phénoménale. Elles constituent l'immense majorité des pauvres: 92% des femmes arrê- tées par la maréchaussée aux environs de Paris entre 1750 et 1790 justifient d'une profession mais sont dans l'incapacité de vivre de leur seul métier. Alors, elles sont criieuses de vieux chapeaux (elles achètent et revendent dans la rue des chapeaux usagés), colportent des denrées alimentaires, vendent des boissons en s'installant à l'entrée des ponts ou sur les places...

**Une réflexion se met peu à peu en place autour de deux notions différentes, la charité et la bienfaisance...**

La charité pose un principe: le riche qui donne au pauvre gagne son salut. Elle légitime sa supériorité et son excellence morale. Ceux qui reçoivent la charité remercient ceux qui la font, et ainsi la société d'ordres fonctionne. Mais certains commencent, en effet, à penser que tous les hommes sont égaux et qu'à la charité il faut substituer la bienfaisance: celle-ci naît du constat que les causes de la misère sont avant tout sociales, qu'elle n'est pas d'abord la conséquence de vices. Tout le monde doit donc agir contre la pauvreté; même les pauvres doivent s'aider entre eux. Un principe de justice, d'empathie et d'égalité s'affirme.

**Que change la Révolution française?**

Un Comité de mendicité est créé par l'Assemblée constituante en 1790. Il va essayer de mettre en application les idées d'un groupe d'hommes particulièrement éclairés, vis-à-vis des femmes notamment: ils expliquent



qu'elles n'ont pas la possibilité de gagner leur vie autrement qu'en étant servantes, voire en se prostituant, et qu'elles sont donc plus misérables que libertines. Il faut savoir que le renouvellement du personnel dans la domesticité – plus de quarante mille employés à Paris au milieu du XVIII<sup>e</sup> – est alors très important. Ce métier, d'une extrême fragilité, accroît la précarité des femmes. Renvoyées si elles tombent enceintes (notamment du fait de leur patron), elles sont en effet parfois condamnées à se prostituer. Sous la Révolution, certains penseurs vont développer des projets visant à leur offrir de véritables métiers. Ils les jugent aptes à « tous les travaux modérés » qui demandent de la délicatesse et de la finesse. En règle générale, à la suite de Condorcet, qui plaide pour une réforme du système éducatif, le Comité de mendicité insiste sur la nécessité d'une « éducation nationale » pour former des citoyens.

**Les sources écrites parlent-elles de la pauvreté?**

On trouve quelques informations dans les sources judiciaires, quand un vagabond relate son parcours. En littérature, outre Rétif de la Bretonne ou un autre auteur de l'époque, Louis-Sébastien Mercier – qui, dans son *Tableau de Paris* (1781), décrit « les gens de peine » –, c'est surtout Marivaux qui parle des affects dus à la pauvreté. Dans ses écrits, il évoque le mépris dont souffrent les pauvres, femmes et hommes; il se montre vraiment concerné par le sort des classes populaires. Relisons aussi ce que dit Figaro dans *Le Mariage de Figaro*, de Beau-

marçais: « Perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement qu'on en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes. »

**La pauvreté d'aujourd'hui fait-elle écho à celle du XVIII<sup>e</sup> siècle?**

De nombreux mémoires sur le sujet rédigés au XVIII<sup>e</sup> siècle insistent sur la notion de bonheur. De nos jours, si on prenait en compte le bonheur, on s'abstiendrait de demander aux gens de remplir vingt formulaires à plusieurs guichets pour la moindre démarche... Il serait aussi légitime de permettre aux ouvriers d'assister à des assemblées d'usine, afin qu'ils existent en tant qu'individus et pas seulement comme force de travail. S'il en était question dans le concours de Châlons, les questionnements sur la dignité, sur l'estime de soi semblent depuis s'être dissous. Une forme de mépris d'Ancien Régime persiste. On assiste à l'explosion du nombre de travailleurs pauvres et d'emplois précaires. On parle aux États-Unis de « two-jobs economy »: deux emplois pour s'en sortir. Les questions posées au XVIII<sup>e</sup> siècle ne sont pas toutes obsolètes. Comment parle-t-on aujourd'hui de la nature des mendiants? De l'inégalité, de la charité ou de la philanthropie, de l'accès au marché des plus défavorisés? De leur liberté de choix? Dans son mémoire, le journaliste Leclerc de Montlinot avait rayé le mot « pauvre » et l'avait remplacé par « cet homme »! Il avait vraiment réfléchi au sens de ce mot.

Propos recueillis par Gilles Heuré  
Illustrations Betty Bone pour Télérama

LAURENCE FONTAINE

1993  
Histoire du colportage en Europe.  
éd. Albin Michel.  
2008  
L'Économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle, éd. Gallimard, coll. NRF Essais.  
2014  
Le Marché. Histoire et usages d'une conquête sociale, éd. Gallimard, coll. NRF Essais.